

## DOCUMENT PEDAGOGIQUE

# CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

**Modalité :** Contrat d'apprentissage

### **Objectifs :**

Cette formation permet de préparer le diplôme CAP Accompagnant éducatif Petite enfance du Ministère de l'Education Nationale. Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif Petite enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Avec les parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

### **Niveau requis - profils des candidats :**

Candidats dispensés de l'enseignement général :

- Candidats possédant déjà un CAP, CAPA, BEP, BEPA
- Candidats titulaires d'un BAC PRO SAPAT ou BAC PRO ASSP, souhaitant se spécialiser dans les métiers de la petite enfance
- Tout bachelier (général et technologique)
- Etre âgé entre 16 et 30 ans

Présentant un intérêt pour les métiers de la petite enfance.

### **Durée de la formation :**

La formation CAP Petite enfance se déroule en mixité chaque année de fin août à mi-juin, sur une durée totale de 410 heures :

<b>EN CENTRE</b>
410 h en présentiel soit 82,50 h à distance
<u>Bonus</u> : 28h de formation au PRAP 14h d'initiation au langage des signes

### **Lieux de la formation, moyens techniques :**

2 formateurs dispensent la formation dont

- Un Technicien ESF référente de formation (BTS Economie Sociale et Familiale)
- Un Diplôme d'Etat d'infirmier

Les cours ont lieu au CFC Val de l'Ouin, 5 rue de la sagesse à MAULEON. Les salles de cours sont chacune équipées d'un PC et vidéoprojecteur fixe, avec Wifi. Les cours pratiques ont lieu en salle de puériculture et en cuisine pédagogique. Un parking est situé dans l'enceinte de l'établissement. Les locaux des deux sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Démarche de candidature :

→ Candidature sur dossier puis entretien de motivation, réponse à l'issue du rendez-vous.  
Une information collective est proposée courant juillet.

### Contenus de formation (conformément au référentiel de formation) :

#### **Prise en charge de l'enfant à domicile :**

- nutrition et alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans (alimentations lactée et diversifiée, éducation alimentaire...),
- aménagements spécifiques du logement,
- Sciences médico-sociales,
- Techniques de puériculture,
- Soins d'hygiène et de confort,
- Biologie générale et appliquée,
- Développement de l'enfant et de sa socialisation,
- Prévention des accidents domestiques.

#### **Accompagnement éducatif de l'enfant :**

- Environnement de l'enfant en collectivités (notamment organisation des locaux, aménagement des espaces, connaissance des matériels et des produits...),
- Intégration dans une équipe,
- Prévention Santé Environnement.

#### **Techniques de services à l'utilisateur :**

- et au service des collations et des repas,
- La préparation La gestion des stocks de produits et de matériels,
- L'entretien des locaux et des équipements.

### Compétences visées (conformément au référentiel de certification) :

#### **BLOC 1 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT**

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte (T1)
- Adopter une posture professionnelle adaptée (T2)
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné (RC1)
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant (RC2)
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages (RC3)
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant (RC4) + SST

## **BLOC 2 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF**

- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant (T3)
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement (T4)
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant (RS1)
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle (RS2)

## **BLOC 3 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL**

- Organiser son action (T5)
- Négocier le cadre de l'accueil (RS3)
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant (RS4)
- Elaborer des repas (RS5)

### **Modalités de suivi et d'évaluation :**

- **Rythme d'alternance :**

Cf planning remis lors de l'entretien de motivation

- **Evaluation des connaissances et des compétences :**

1 examen blanc mené en janvier, avec des contrôles de connaissances réguliers.

- **Les stages / attention obligation :**

Pour pouvoir se présenter à l'examen, il est fortement recommandé que les apprentis réalisent un stage de 3 semaines auprès des enfants de 0 à 3 ans ou d'enfants de 3 à 6 ans suivant la nature de l'activité de l'employeur.

Ce stage est programmé en février (dont 1 semaine sur les vacances scolaires).

### **Dispositions financières :**

Rappel : gratuité de la formation pour l'apprenti et son représentant légal, le cas échéant, aucune somme ne peut être demandée.

Formation financée par le coût contrat défini par la branche de l'employeur (OPCO)

### **Indicateurs de résultats :**

Formation	2022			2023		
	Reçu/Présenté	% Réussite	% Insertion	Reçu/Présenté	% Réussite	% Insertion
CAP AEPE	8/8	100%	90%	13/13	100%	95%

### **Contacts :**

- référent administratif & accompagnant handicap : Mme BERNARDIN Nathalie (mauleon@cneap.fr)
- référent formateur & handicap : Mme LOISEAU Stéphanie (stephanie.loiseau@cneap.fr)
- directrice centre de formation : Mme BRUNET Nathalie (nathalie.brunet@cneap.fr)